



Mission régionale d'autorité environnementale
NORMANDIE

Extrait des délibérations de la réunion du 10 juin 2021

La mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) de Normandie s'est réunie par téléconférence le 10 juin 2021 en présence de :

- M. Denis BAVARD, membre associé ;
- Mme Marie-Claire BOZONNET, membre permanent ;
- Mme Corinne ETAIX, membre permanent, présidente ;
- M. Noël JOUTEUR, chargé de mission ;
- Mme Sophie RAOUS, membre associé.

Durant cette séance, la MRAe a notamment décidé, à l'unanimité des membres délibérants, et en référence à sa décision du 15 avril 2021 portant délégation en application de l'article 17 du décret n° 2015-1229 du 2 octobre 2015 modifié relatif au Conseil général de l'environnement et du développement durable, de déléguer sa compétence à statuer sur le dossier suivant :

Décision après examen au cas par cas :

- 4022 – Modification du zonage d'assainissement de la commune de Lieurey (27), délégation attribuée à M. Denis BAVARD, avec échéance au 23 juin 2021.

Pour la mission régionale d'autorité environnementale de Normandie,
la présidente,

Signé

Corinne ETAIX